Evaluations CM2 : la lettre aux parents et la lettre intersyndicale aux IEN

A priori, le suivi des consignes intersyndicales du SNUipp-SGEN-SE/UNSA sur les évaluations CM2 sera massive.

Pour informer les parents, voici un mot à leur faire parvenir :

Informations aux parents de CM2 (sous forme de mot)

A la demande du Ministère de l'Education Nationale, tous les élèves de CM2 devront passer des évaluations nationales dans la semaine du 19 au 23 janvier. Il s'agit de faire le bilan, en mathématiques et en français, des compétences du socle commun définies comme devant être acquises en fin de CM2.

Il est évident qu'à ce stade de l'année, le programme n'est pas achevé : plusieurs exercices porteront donc sur des notions non encore étudiées, ce qui faussera inévitablement les résultats et cela d'autant plus que nos élèves seront évalués à partir des programmes de 2008, alors qu'ils ont commencé leur cycle sous ceux de 2005 puis de 2007, et que les séries d'exercices seront codées 1 (réussi) ou 0 (non réussi) ou A (absent) : un élève commettant une seule erreur aura donc le même résultat que celui qui en fera plusieurs. Ce qui est inacceptable.

Nous avons décidé de ne faire passer que les exercices correspondants aux notions déjà abordées en classe.

Nous informerons chaque famille des résultats de son enfant.

En espérant que vous comprendrez notre démarche menée dans l'intérêt de votre enfant.

Nous vous tiendrons informés régulièrement.

Pour informer votre IEN de votre suivi des consignes intersyndicales du SNUipp-SGEN-SE/UNSA, voici une lettre-type en lien à remplir et à lui envoyer.

Nous mettrons à votre disposition très prochainement un logiciel pour la saisie et la transmission des résultats.

2) RASED: un camouflet pour l'IA

Notre IA a convoqué (avec l'ensemble des IEN) ce matin l'ensemble des personnels RASED du département à Colmar afin de leur expliquer les modalités de sédentarisation des RASED dans notre département. Les 190 collègues présents, habillés en sombre pour marquer leur refus des 3000 destruction de postes en RASED, et qui s'étaient donnés la consigne de garder un silence de mort, ont fait plané un souffle de révolte silencieuse pendant toute l'explication de l'IA. Au bout d'une demi-heure alors que la réunion devait durer 3 heures, l'IA s'est sentie obliger de quitter la salle....

3) La veillée des RASED : vendredi 30 janvier à partir de 18h Les organisations SNUipp – Avenir Ecoles – Sgen Cfdt - Snudi-FO - AREN 68 – AGEEM – APE appellent à organiser une veillée des RASED le vendredi 30 janvier à partir de 18h. A cette occasion, il s'agira d'informer les enseignants, parents, élus sur les missions des RASED ainsi que de débattre de leur remise en cause. Ce temps fort peut prendre des formes diverses : apéritif, débats, repas conviviaux...

Une affiche pour la salle des Maîtres

Toute l'organisation pratique

Des invitations à diffuser aux collègues, élus, parents